



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E174249

VALABLE JUSQU'AU 04/11/2026

ÉDITÉ LE

21/10/2025

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 14/03/2018

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 01/07/2021

5 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC MONTPELLIER 75 B 125 2018B00841

Siret : 838 192 516 00014

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 18327L

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 0000010129741704

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 0000010129741704

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2025

Raison sociale : MG MENUISERIE

140 RUE PATRICE LUMUMBA  
ZI GAROSUD  
34000 MONTPELLIER

Téléphone : 04 67 92 09 87

Portable : 06 18 62 09 59

Fax :

Site Internet :

E-mail : contact@mg-menuiserie.com

Responsabilité légale :

MARTIN GUILLAUME GÉRANT

Effectif moyen : 8

Tranche de classification : EFF2A

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code      | Qualification(s) en cours de validité                                                                                | * Date d'attribution |
|-----------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|
| 3511 PROB | Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE | 16/10/2025           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                         | Date d'attribution |
|----------------------------------------------------|--------------------|
| o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur | 03/12/2021         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.